

COLLECTIVITÉS LOCALES

Acheter moins, stabiliser les effectifs



Maire de Poissy. Le non-recrutement de 14 000 agents publics par an pourrait être en partie compensé par un recul de l'absentéisme.

Le budget des collectivités locales, en hausse de 7%, est l'un de ceux qui a le plus dérapé en 2023. Il atteint désormais 315 milliards d'euros, soit 20% des dépenses publiques. Pas étonnant donc que le gouvernement demande aux élus de « participer » à l'effort de redressement des comptes publics. Avec une réunion du Haut Conseil des finances locales prévue le 9 avril qui s'annonce

tendue. Les collectivités n'ont qu'une crainte : que l'Etat baisse sa dotation de manière unilatérale, comme durant le quinquennat de François Hollande. A l'époque, ce geste d'autorité les avait privées d'une dizaine de milliards d'euros et les avait obligées à stabiliser leurs effectifs et frais de fonctionnement, après des décennies de hausses supérieures à l'augmentation mécanique liée à leurs nouvelles compétences.

Plutôt que de réitérer cette rude expérience, une méthode plus douce pourrait être adoptée : le simple ralentissement des dépenses des collectivités locales. Limiter la hausse de leurs achats courants à +1,1% par an, plutôt que de les laisser filer (+2,1% en moyenne annuelle entre 2010 à 2022) engendrerait une économie de 3 milliards sur cinq ans, selon François Ecalte, spécialiste des finances publiques. Et pour freiner l'augmentation de la masse salariale (31% des dépenses des collectivités), la stabilisation des effectifs durant cinq ans dégagerait 2 milliards d'économies supplémentaires. Concrètement, cela se

traduirait par le non-recrutement de 14 000 agents par an, soit 0,7% des effectifs. Des postes non créés qui pourraient être compensés en partie par un recul de l'absentéisme, particulièrement fort dans les collectivités (17 jours par an, contre 12 dans le privé et 10 dans les services de l'Etat). **A. M.**

RETRAITES

Geler les pensions rapporte gros

Emmanuel Macron a vu rouge en entendant fin février le ministre des Comptes publics, Thomas Cazenave, évoquer un possible « gel » des retraites par rapport à l'inflation. « Il faut arrêter de lancer des pistes qui n'ont jamais été envisagées, a-t-il fulminé en conseil des ministres. Quand vous faites des annonces, il n'est pas interdit de faire de la politique. » A deux mois des élections européennes, pas question de braquer les 17 millions de retraités, cœur de l'électorat macroniste, en leur prédisant une perte de

leur pouvoir d'achat de quelques dizaines d'euros par mois. Il n'empêche, l'idée de ne pas augmenter les pensions au même rythme que les prix continue d'être soutenue par certains députés de la majorité. A commencer par leur chef de file Sylvain Maillard. Avec un argument clé : la France est le seul pays riche, avec l'Italie, où le niveau de vie des retraités est légèrement supérieur au reste de la population. La mesure, régulièrement utilisée entre 2015 et 2018, est très lucrative pour les caisses publiques. Si les retraites de base ne prenaient pas en compte une hausse des prix de 2%, le gain s'élèverait à 5,8 milliards d'euros, selon le spécialiste des finances publiques François Ecalte. Et l'économie grimperait jusqu'à 8 milliards en incluant les retraites complémentaires. **L. F.**

EMPLOIS À DOMICILE

Limiter l'effet d'aubaine

Au classement des plus grosses niches fiscales du pays, le crédit d'impôt pour les emplois à domicile décroche la deuxième place. Celui-ci octroie aux ménages une ristourne équivalente à 50% des dépenses, plafonnée à 6 000 euros. Une véritable manne. La députée PS Christine Pirès Beauce a obtenu de Bercy des chiffres



Aide à la maison, à Calais. Les 20% des familles les plus riches captent la moitié de l'enveloppe.

inédits sur la nature des dépenses. Surprise, les services aux personnes dépendantes et la garde de jeunes enfants représentent à peine 22% du coût de la niche, qui s'élève à 6 milliards d'euros au total. Les deux tiers

correspondent à des frais d'entretien de la maison et de jardinage. Pis, les 20% des familles les plus riches captent la moitié du montant de l'avantage fiscal. La députée souhaiterait donc instaurer un barème dégressif, qui limiterait la réduction d'impôt à 10% pour les dépenses de « confort » de ces ménages, et à 30% pour ceux juste au-dessous dans l'échelle des revenus. De quoi rapporter 2 milliards à l'Etat. **D. B.**

Événement



Dans un cabinet médical à Charenton-du-Cher (Cher). L'idée d'un «bouclier sanitaire» est défendue par de nombreux économistes.

SANTÉ

Des baisses plus justes de remboursements

Quand on cherche des milliards d'économies, les dépenses de santé. Pesant 236 milliards d'euros par an, la consommation de soins

5 des Français représente 15% de l'ensemble des dépenses publiques. Bruno Le Maire ne s'y est pas trompé en posant début mars la question des 16 milliards d'euros d'arrêts-maladies, en hausse de 10% depuis le Covid, ou des

5,6 milliards d'euros affectés aux transports sanitaires. Le ministre de l'Économie sait qu'une augmentation – même légère – de la part des soins payés par les patients génère des gains colossaux. La hausse des franchises de 50 centimes sur les boîtes de médicaments et d'1 euro sur les consultations décidée cette année devrait ainsi rapporter quelque 800 millions d'euros en 2024. Problème, les coups de rabots frappent durement les plus

modestes. « La combinaison des franchises et des assurances complémentaires facultatives défavorisent les plus pauvres qui sont plus nombreux que dans d'autres pays à ne pas se soigner pour des raisons financières », note le spécialiste des finances publiques François Ecalte. Ce qui est un comble alors même que le système français est globalement le plus généreux du monde. » Pour réduire les dépenses tout en protégeant les plus modestes, l'idée d'un « bouclier sanitaire » est défendue par de nombreux économistes. Le principe : fixer pour règle unique que la part des dépenses de soins à la charge des patients ne peut dépasser un certain pourcentage de leur revenu annuel. « Cela simplifierait le financement en supprimant toutes les exceptions », estime François Ecalte, et créerait un levier unique pour rééquilibrer les comptes de l'Assurance maladie si besoin. » En cette période de disette budgétaire, le gouvernement pourrait calibrer le « bouclier sanitaire » afin de dégager 5 milliards d'économies. Sans pénaliser les plus pauvres. L. F.

SPORTS ET LOISIRS

Rentrer dans la moyenne européenne

Un dérapage incontrôlé. En février, la Cour des comptes a épinglé la tendance des stations de ski – souvent gérées par les communes – à recourir à la neige artificielle, « une solution coûteuse à la pérennité non assurée ». Et pour cause : le réchauffement climatique renchérit cette pratique en même temps

6 qu'il la rend nécessaire... Un milliard an et demi plus tôt, elle avait taclé le fonctionnement de l'Agence nationale du sport en s'interrogeant sur « la justification et l'efficacité réelle de ses aides » aux clubs et associations. Comme dans bien des domaines, la France dépense plus que ses voisins européens en matière de sports et de loisirs. Si elle ramenait son budget actuel (0,6% du PIB) à la moyenne de l'Union européenne (0,4% du PIB), elle économiserait 6 milliards d'euros par an. L. F.

APPRENTISSAGE

Supprimer les aides à partir de bac +3

C'est fait ! En décembre, la barre du million d'apprentis a été franchie. Un chiffre inimaginable il y a quelques années pour ces cursus qui alternent études en classe

3 et travail en entreprise. Il faut dire que la réforme de l'apprentissage votée en 2018 a ouvert les vannes en déplaçant les places ouvertes et en garantissant

leur financement par l'État. Avec une facture qui s'est envolée. En 2023, France Compétences, l'organisme public chargé de financer l'apprentissage, a réglé plus de 10 milliards d'euros aux centres de formation, sans compter les 6000 euros versés aux employeurs à chaque contrat signé. Or, de l'avis de nombreux experts, cette prime, qui avait été créée en urgence durant le Covid, n'est plus nécessaire. « Le

décollage de l'apprentissage s'est fait en 2019 avant la création de cette prime », relève Antoine Foucher, président de Quintet Conseil. Surtout, les aides aux entreprises sont versées sans distinction du niveau de diplôme. En les supprimant pour les étudiants à partir de bac +3 (9700 euros par tête), qui n'ont pas de réel problème d'insertion, le gain avoisinerait les 3 milliards d'euros. K. M.



Salon de l'apprentissage, à Paris. Les primes sont versées sans distinction du niveau de diplôme. ▶